

## MOT DU DIRECTEUR GENERAL



Chers visiteurs,

C'est avec une immense joie et un profond sentiment de gratitude que je vous souhaite la bienvenue sur le site officiel dédié à la célébration du soixantenaire du Trésor Public de Côte d'Ivoire.

En effet, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique célèbre ses soixante-deux (62) ans d'existence au service du développement socio-économique de l'État de Côte d'Ivoire.

Pour rappel, le Trésor Public ivoirien a acquis son autonomie administrative à partir du 1er janvier 1963 par l'effet du décret n° 62-457 du 14 décembre 1962 portant organisation des services du Trésor de la République de Côte d'Ivoire.

Ainsi, s'alignant sur les politiques publiques et les réformes institutionnelles, le Trésor Public, chargé du financement du budget de l'État, a vu, graduellement, son champ de compétence s'élargir.

Outre ses attributions originelles de recouvrement de recettes et de paiement de dépenses, le Trésor Public a vu ses missions renforcées, au fil des années, avec, entre autres, la gestion comptable et financière des Collectivités Territoriales et des Établissements Publics Nationaux, la gestion de la dette publique y compris la dette de marché, la supervision du secteur financier, le suivi des relations financières avec l'extérieur et la gestion de la trésorerie de l'État.

Au demeurant, la célébration de ce soixantenaire est l'occasion de revisiter notre parcours, d'évaluer les acquis et de nous projeter vers l'avenir. Elle met en lumière notre contribution au financement des plans de développement de la Côte d'Ivoire, la modernisation des services publics et la promotion d'une gouvernance financière transparente et performante.

À travers ce site, vous découvrirez des contenus variés : témoignages, archives, innovations récentes, portraits de femmes et d'hommes qui ont fait vivre cette régie financière, ainsi qu'un aperçu des perspectives stratégiques qui guideront notre action pour les années à venir.

Au-delà d'une simple célébration, ce soixantenaire est un moment de reconnaissance envers toutes celles et tous ceux qui, par leur travail et leur dévouement, ont bâti et continuent de faire rayonner le Trésor Public ivoirien.

Je vous invite à explorer ces pages avec intérêt et à partager avec nous cette étape importante de notre histoire commune.

**Bienvenue sur le site du soixantenaire du Trésor Public de Côte d'Ivoire.**

**AHOUSSE Arthur Augustin Pascal**

Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique  
République de Côte d'Ivoire